

Image not found or type unknown



Refuser un ordre illegal du patron....

Par **kad5968**, le **30/12/2008** à **20:15**

bonjour, je travaille dans la restauration rapide depuis 8 ans dans la meme boite et dernièrement j'ai refusé de laver plateaux jetables déjà utilisés par des clients, depuis le patron me menace de licenciement pour faute. A-t-il le droit? merci pour votre réponse.

Par **Visiteur**, le **31/12/2008** à **09:49**

bonjour, A-t-il le droit? [fluo]nde vous menacer : non - de vous licencier : non - mais entre le droit et le non droit... c'est comme le jour et la nuit.... 2008 et 2009..... etc..... bonne journée...